



ALTERNATIVE

L'agriculture à Haute valeur naturelle pour la biodiversité dans les sites semi-naturels

À travers l'agriculture à Haute valeur naturelle, il s'agit de resituer les espaces semi-naturels dans le fonctionnement technique, économique et social des systèmes de production.

L'agriculture à Haute valeur naturelle a une particularité : elle est la seule à prendre en compte, spécifiquement, les enjeux de conservation de la biodiversité à large échelle.

De l'agriculture biologique à l'agriculture écologiquement intensive en passant par l'agriculture durable... l'ensemble des notions à l'interface de l'agriculture et de l'environnement est foisonnant. Mais, alors que les autres cadres considèrent la biodiversité de manière plus ou moins précise et explicite, comme l'agriculture à Haute valeur environnementale avec laquelle elle est fré-

quemment confondue, l'agriculture à Haute valeur naturelle (HVN) met les milieux semi-naturels au centre de son analyse.

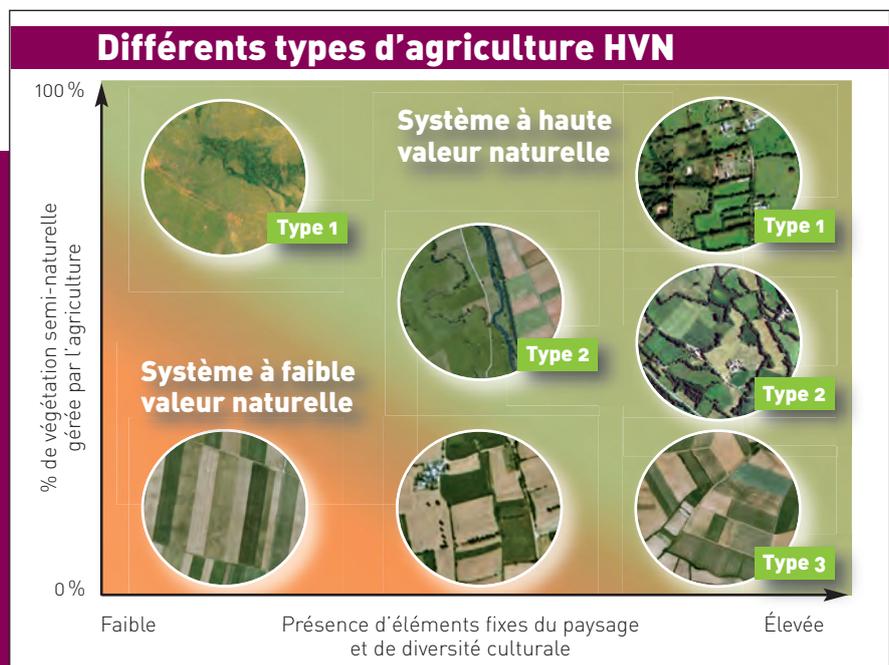
Obligation de résultats. Beaucoup d'approches partent d'une obligation de moyens supposés globalement favorables à la biodiversité (tels la limitation des pesticides ou encore le fait de fixer un taux de surface agricole en infrastructures agro-écologiques). L'agriculture HVN repose, elle, sur une obligation de

résultats. L'enjeu est de comprendre les caractéristiques agricoles explicatives de la valeur naturelle et non de considérer les choses du point de vue des seules pratiques, en faisant l'économie de la preuve.

Critères fonctionnels. Ceci ne signifie pas pour autant renoncer à comprendre les facteurs explicatifs de la biodiversité. Les travaux relatifs à l'agriculture HVN mettent ainsi en avant trois grands critères fonctionnels et structurels dans les

Les trois types d'agriculture à Haute valeur naturelle sont ici illustrés.

- Type 1 : forte proportion de milieu naturel.
- Type 2 : la diversité paysagère est le facteur clé.
- Type 3 : la végétation semi-naturelle n'est pas déterminante. Mais le territoire constitue des habitats pour certaines espèces.



Le concept Haute valeur naturelle a fait son apparition dans le débat politique au milieu des années 1990. Il est repris aujourd'hui après un long parcours. C'est notamment un des objectifs prioritaires dans les propositions de la Commission européenne pour le deuxième pilier, dans le cadre de la PAC 2014-2020.

Localisation et enjeux

des systèmes agricoles à Haute valeur naturelle en France métropolitaine

La localisation des systèmes agricoles à Haute valeur naturelle et des petites régions qui les supportent n'est pas chose facile tant l'agriculture est diversifiée et la biodiversité complexe. L'enjeu est pourtant de taille puisque cette agriculture contribue au maintien d'une haute biodiversité et pourrait constituer avec les forêts une part

importante de la trame verte. Où se cache-t-elle, cette agriculture qui soutient une grande diversité de plantes dans ses prairies et ses cultures, qui maintient papillons et oiseaux ? La méthode a consisté à définir les pratiques agricoles qui, d'après les scientifiques et les naturalistes, sont favorables au maintien des espèces. Trois critères ont été retenus, qui interagissent ensemble : la diversité de l'assolement (diversité des cultures et présence de prairies permanentes), des pratiques extensives utilisant peu ou pas d'engrais chimique et de pesticides et la densité d'infrastructures agro-écologiques (IAE) tels les haies, les prés/vergers, les lisières de bois, les prairies humides et les étangs piscicoles.

Sans entrer dans le traitement des données statistiques et cartographiques, cela a conduit à un *scoring* des fermes regroupées à l'échelle communale.

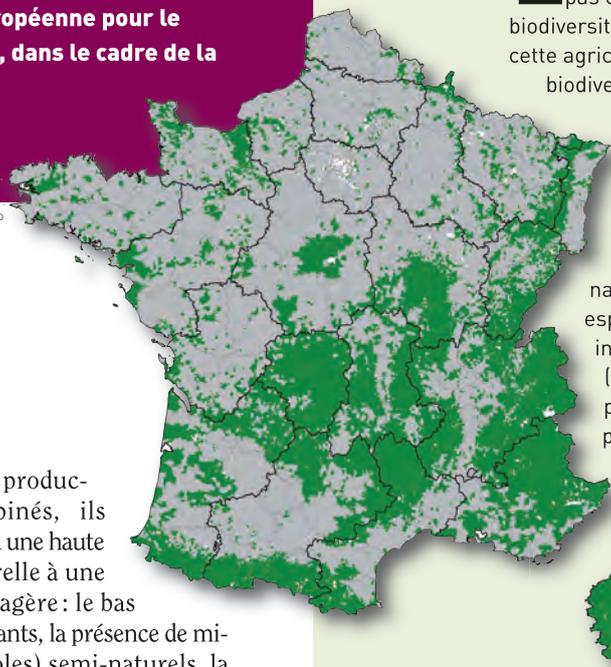
Les « meilleures » communes ont été retenues de façon à couvrir 25 % de la surface agricole. Cette méthode offre l'avantage de pouvoir facilement étendre ou diminuer le zonage établi.

Le croisement avec des données solides sur la biodiversité a montré que ce premier territoire à HVN recouvrait la totalité des parcs nationaux, 64 % des surfaces agricoles classées en Natura 2000, 73 % des populations des râles des genêts. De plus le Muséum national d'histoire naturelle a montré que, sur ce territoire, les populations d'oiseaux spécialistes du milieu agricole se portaient mieux qu'en dehors.

Il y a donc un véritable enjeu à mieux connaître cette agriculture compatible avec le maintien de la biodiversité : quelles sont ses pratiques, quelles sont ses menaces, quelles sont les mesures à mettre en œuvre pour la conforter et la redéployer ?

On sait déjà que cette agriculture est diversifiée, largement basée sur des systèmes extensifs à l'herbe, associant des cultures d'autoconsommation et utilisant des races locales, que la notion de terroir y a un sens. On sait également qu'elle contribue largement aux produits de qualité comme les AOC. On y trouve des systèmes originaux comme les systèmes de transhumance ou de pâturage sur prairies humides ou prés-salés. Les contraintes pédologiques, climatiques et physiques y sont suffisamment fortes pour limiter les pratiques intensives basées sur une forte consommation d'intrants. Ce travail d'identification et de caractérisation de ces systèmes agricoles à la fois collés au terroir mais aussi innovants se poursuit dans certains projets de terrain comme dans les parcs nationaux et parcs régionaux. Il doit constituer un des axes majeurs de la Stratégie nationale pour la biodiversité ● **Philippe Pointereau** Solagro philippe.pointereau@solagro.asso.fr

Source Solagro



systèmes de production. Combinés, ils contribuent à une haute valeur naturelle à une échelle paysagère : le bas niveau d'intrants, la présence de milieux (agricoles) semi-naturels, la diversité agro-paysagère.

La contribution relative de ces facteurs permet de distinguer deux grands types de systèmes HVN : ceux où une forte proportion de milieux semi-naturels est le facteur clé (type 1), ceux où ces milieux se combinent à une diversité paysagère élevée (type 2).

Un troisième type, plus marginal, rend compte des situations où la végétation semi-naturelle n'est pas déterminante (pour certaines espèces d'oiseaux par exemple).

Le schéma ci-contre résume cette approche générique, qu'il s'agit de décliner dans les différents territoires, en considérant les gradients agro-écologiques à l'œuvre.

Valeur tangible de la biodiversité.

Sur un plan socio-politique, ce type d'agriculture propose une reconnaissance concrète des formes de biodiversité dans les territoires et les paysages, dépassant les approches parfois trop « technos ». Elle met en avant des parcours extensifs et leurs cortèges floristiques, des oliveraies âgées et des oiseaux, des prairies de fauche et des papillons...

Cette capacité à représenter et expliquer la valeur patrimoniale, so-

En vert, les communes classées en zone agricole à haute valeur naturelle. Pour établir cette carte, trois critères ont été retenus : la diversité de l'assolement, les pratiques extensives utilisant peu ou pas d'engrais chimique et de pesticides, et la densité d'infrastructures agro-écologiques.

ciale et culturelle de la biodiversité et son lien avec certaines formes d'agriculture extensive (à faible niveau d'intrants) comble un manque de reconnaissance politique, à l'heure où l'intensif (fût-il écologique) fait l'objet de la plupart des attentions.

Une double vérité. Avec l'agriculture HVN, les acteurs politiques, mais aussi certains chercheurs, sont amenés à considérer que l'avenir de la biodiversité à moyen terme nécessite de conserver les habitats semi-naturels existants et de les gérer par des formes d'agricultures extensives et ce, à large échelle. La perte de ces habitats, par déprise ou intensification, est largement irréversible et ne peut être compensée à court terme par des pratiques agricoles plus vertueuses dans d'autres zones intensives (ce qui n'empêche en rien d'envisager des progrès dans ces zones!).

L'agriculture HVN permet aussi de

rappeler que la conservation des habitats passe par l'accompagnement de systèmes sociaux complexes qui ont établi un équilibre dynamique entre exploitation agricole et processus naturels.

Supplément d'exigence. Si l'agriculture HVN ne s'oppose pas par principe aux autres modèles, elle met tout de même en évidence l'absence de contribution notable de nombre d'entre eux, telle l'agriculture raisonnée, à la gestion de la biodiversité.

À travers l'agriculture HVN, il s'agit de resituer les espaces semi-naturels dans le fonctionnement technique, économique et social des systèmes de production. Toutes choses importantes pour les gestionnaires d'espaces naturels, dans leur compréhension des enjeux mais également dans leur relation aux acteurs du territoire, agriculteurs en premier lieu.

L'agriculture HVN permet au to-

tal de porter dans le débat social et politique le rôle positif de certaines formes d'agriculture généralement jugées inefficaces et largement négligées dans les politiques publiques, alors qu'elles sont essentielles au maintien d'un des plus grands biens que possède l'Europe: son patrimoine naturel.

Dans cette perspective, HVN rajoute incontestablement une couche d'exigences et requiert une finesse d'analyse qui sort des indicateurs coupe-rets, des seuils valables partout et des réponses techniques ou politiques simplistes. Toute chose qui en freine le développement. Mais peut-on en faire l'économie alors que l'enjeu de conservation de la biodiversité agricole est en jeu ? ●

Xavier Poux EFNCP-Asca
xavier@efncp.org

EN SAVOIR PLUS

www.efncp.org

Éditée par le groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels

Espaces naturels est un support d'échanges pour tous les professionnels de la sauvegarde des espaces et du patrimoine naturels, en poste ou en devenir. La revue s'adresse aux acteurs et relais de la gestion des territoires et des paysages. Les auteurs y présentent, évaluent et discutent les expériences et savoir-faire issus des territoires, et portent à la connaissance des intéressés les actualités, recherches, textes et initiatives dans ces domaines.



**1 an
4 numéros
à partir de
35,50 €
seulement***

www.espaces-naturels.info



* Particulier 35,50 € • Institutionnel 48,50 € • S'abonner ? Remplir et retourner le bulletin contenu dans ce magazine : Espaces naturels • Mediaterra • Route Royale • 20600 Bastia • 04 95 31 12 21 • espaces-naturels@mediaterra.fr